



Déclaration de Montreux

Le fédéralisme, la force de la Suisse

La Confédération helvétique est un État fédéral au sein duquel chaque échelon institutionnel exerce ses compétences en toute souveraineté. Ce partage des tâches équilibre le pouvoir politique et protège les citoyens d'un excès d'intervention de l'État.

Construite de bas en haut, la Suisse est née fédéraliste. Elle respecte le principe de la subsidiarité et des ressources propres à chaque échelon institutionnel.

Le fédéralisme est synonyme de proximité et d'efficacité dans l'exécution des tâches. L'autonomie cantonale, inhérente à ses structures politiques, favorise l'innovation et renforce la compétitivité de la Suisse. Le fédéralisme permet aussi de vivre la diversité dans l'unité et de protéger les minorités, qu'elles soient linguistiques, culturelles, confessionnelles ou liées à une situation géo-topographique particulière.

Sans son organisation fédéraliste, la Suisse, avec ses 8,4 millions d'habitants, ne connaîtrait pas une telle pluralité économique, sociale et culturelle. Cette richesse rend la Suisse attractive et lui offre la qualité de vie qui est la sienne.

Ces structures fédérales, couplées à la démocratie directe, n'existent nulle part ailleurs. Elles font la richesse du pays et contribuent largement à l'entente et à la cohésion interne.

Élément indissociable de notre identité, le fédéralisme mérite toute notre attention.

Renforcer la compréhension et l'adhésion au fédéralisme

Le fonctionnement de nos institutions, les particularismes et avantages du fédéralisme sont peu ou mal connus. Les résultats du sondage réalisé auprès de la population en prévision de la 5^{ème} Conférence nationale sur le fédéralisme témoignent de cette méconnaissance dont le corollaire est un attachement relatif à ce mode de gouvernance.

Il apparaît que de larges pans de la population ignorent ce que signifie réellement le fédéralisme pour notre pays. Cela vaut notamment pour les plus jeunes alors que c'est à eux qu'appartient l'avenir de la Suisse.

Les signataires de la présente déclaration affirment leur attachement au fédéralisme qui a fait de la Suisse ce qu'elle est. Ils reconnaissent l'importance de promouvoir le fédéralisme en s'engageant à nourrir le débat public pour en expliquer les tenants et les aboutissants.

Les signataires communiqueront les résultats de ces réflexions et initiatives à la fondation ch pour la collaboration confédérale. Les commentaires, idées et propositions ainsi recueillis seront thématiques dans le cadre de la 6^{ème} Conférence nationale sur le fédéralisme, en 2020.

Montreux, les 26 et 27 octobre 2017